

Présentation

Nicole Lacasse

Volume 20, numéro 3, septembre 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1058453ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1058453ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Lacasse, N. (1989). Présentation. *Revue générale de droit*, 20(3), 515–516.
<https://doi.org/10.7202/1058453ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1990

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

I^{er} CONGRÈS DE L'ASSOCIATION INTERAMÉRICAINNE DES PROFESSEURS DE DROIT

Présentation

NICOLE LACASSE
Professeure à la Faculté de droit
de l'Université d'Ottawa

L'Association interaméricaine des professeurs de droit (A.I.P.D.) a tenu son I^{er} congrès au Centre des conventions de Cartagena de Indias en Colombie, du 6 au 12 mai 1989.

Cette activité a été organisée dans le cadre du XXVII^e congrès de la Fédération interaméricaine des avocats (F.I.A.), présidé par monsieur Jorge Reinaldo Vanossi. Cette association, fondée en 1940 à Washington et regroupant aujourd'hui plus de 3 000 avocats de 23 pays de tout le continent américain, parraine l'A.I.P.D. L'objectif est d'apporter une dimension universitaire, à travers la recherche et l'enseignement en vue de promouvoir les valeurs démocratiques et la coopération juridique entre les avocats et les juristes des Amériques, dans le but de faire progresser la justice, la paix sociale et la prospérité économique sur tout le continent.

Outre le parrainage de la F.I.A., le congrès de l'A.I.P.D. a bénéficié du concours de l'Organisation universitaire interaméricaine (O.U.I.) ainsi que de celui de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

Présidé par le professeur Louis Perret, ce I^{er} congrès de l'A.I.P.D. a réuni une cinquantaine de professeurs de droit de tout le continent américain, autour de six thèmes liés à l'enseignement du droit et au rôle et à la fonction du professeur de droit dans les universités des Amériques. Plus d'une vingtaine de conférenciers y ont présenté le fruit de leur expérience dans ces domaines. Les langues utilisées pour les débats ont été les quatre langues officielles de l'A.I.P.D. : l'anglais, l'espagnol, le français et le portugais.

Lors de chaque séance, la tribune était composée d'au moins un représentant de l'Amérique latine, du Canada et des États-Unis, afin que chaque thème soit analysé et discuté dans une perspective interaméricaine.

La délégation canadienne était conduite par Suzanne Comtois (Sherbrooke), à titre de déléguée de l'Association canadienne des professeurs de droit. Elle était composée de Marlène Cano (Ottawa), Pierre Cazalis (U.Q.U.A.Q. et O.U.I.), Nicole Duplé (Laval), Patrick Glenn (McGill), Nicole Lacasse (Ottawa), Paul Lacoste (ex-recteur de l'Université de Montréal et O.U.I.), Pierre Lemieux (Laval), Louis Perret (Ottawa) et Louis Romero (Saskatchewan).

Les principales associations de professeurs de droit du continent ou celles vouées au développement des échanges interaméricains, avaient délégué un représentant. Tel a été le cas de l'Association of American Law Schools (A.A.L.S.), de l'Association canadienne des professeurs de droit (A.C.P.D.), de la Fédération interaméricaine des avocats (F.I.A.) et de l'Organisation universitaire interaméricaine (O.U.I.).

À noter également la participation de la Commission des Nations Unies pour le développement du droit commercial international (C.N.U.D.C.I.) en la personne de son secrétaire monsieur Eric Bergsten, ancien professeur de droit à l'Université d'Iowa.

Le prochain congrès de l'Association interaméricaine des professeurs de droit est prévu pour le printemps 1991, à Washington, toujours dans le cadre de celui de la Fédération interaméricaine des avocats.

En outre l'A.I.P.D. prévoit organiser, en collaboration avec d'autres associations juridiques interaméricaines ou nationales, un congrès destiné à célébrer, en 1992, le 500^e anniversaire de la découverte des Amériques par Christophe Colomb. Le thème pourrait être : « La réception du droit occidental sur le continent américain : Droit autochtone, Droit civil, common law ». Le lieu idéal pour traiter du thème de cet événement serait naturellement la République Dominicaine.

Entre temps, certaines activités de l'A.I.P.D. pourraient prendre place dans le cadre d'autres organisations, telles que l'Organisation universitaire interaméricaine (O.U.I.) ou l'Association of American Law Schools (A.A.L.S.) dont l'A.I.P.D. est un organisme affilié.

En attendant, le lecteur trouvera ci-après, les textes des communications présentées à ce 1^{er} congrès de l'A.I.P.D., par messieurs Eric Bergsten, Pierre Cazalis et Paul Lacoste. Ils sont un excellent reflet des thèmes abordés et de la qualité des travaux présentés.